

Ecocert n'est pas venu seulement pour administrer IMO

Après une surprenante reprise accompagnée de rumeurs, Ecocert devient un nouvel acteur sur le marché suisse du contrôle bio. Comme le dit clairement le CEO du leader du marché français, il veut développer les activités du groupe IMO qu'il vient de reprendre – aussi dans l'agriculture.

Le secteur suisse du contrôle bio doit maintenant compter avec un nouveau postulant. Le groupe français Ecocert a repris début octobre avec quelque fracas le groupe IMO créé par le pionnier bio Rainer Bächli. L'achat par le leader français du secteur – Ecocert détient en France une part de marché de 65 % – a créé la surprise. En effet, il y avait aussi des offres de bio.inspecta (pour les parties suisses de l'entreprise) et de l'allemand ABCert (pour la filiale allemande d'IMO).

Pas une question d'argent

Ces deux organismes de contrôle, très bien établis sur leurs marchés, semblaient en position idéale pour ramener le groupe IMO en difficulté dans des eaux de nouveau plus calmes. En plus de problèmes financiers, l'entreprise souffrait des suites douloureuses d'un scandale en Allemagne, où des poulaillers de ponte avaient été certifiés malgré des effectifs trop élevés.

Cela n'a pas empêché la France de remporter l'adjudication. Il va de soi que personne ne veut donner de détails sur le prix de vente, mais les propositions financières des acheteurs potentiels ne semblent pas avoir été décisives. Si on en croit les chiffres articulés ici ou là, Ecocert avait offert à peu près autant que ses concurrents, c.-à-d. un petit demi-million de francs pour le tout.

Les conséquences actuelles de la



Photo: zlg

Philippe Thomazo est le directeur général d'Ecocert.

reprise sont surtout d'ordre personnel. Le directeur d'IMO, engagé seulement depuis mars 2013, a déjà dû quitter l'entreprise sur ordre du nouveau propriétaire. Son poste a été repris ad intérim par le directeur d'Ecocert Philippe Thomazo, qui a dit lors d'un entretien téléphonique qu'il partait de l'idée qu'un nouveau management serait mis en place pour le groupe IMO après une phase de transition mais qu'il devait auparavant définir le profil nécessaire. Il est encore trop tôt pour se prononcer définitivement sur la sécurité de la soixantaine de places de travail d'IMO, mais il veut limiter les éventuels licenciements au strict minimum inévitable. Et un déménagement des sièges de Weinfeldten et de Constance n'est pas non plus à l'ordre du jour.

Thomazo est convaincu d'avoir fait un bon achat en reprenant IMO: «Les deux entreprises se complètent très bien», dit-il, «car IMO est forte là où nous sommes faibles et inversement.» Ecocert était par exemple très peu présente en Allemagne alors qu'IMO y est très bien positionnée. Il considère que les problèmes allemands peuvent être résolus, donc Ecocert – une entreprise de quelque 600 collaborateurs – continuera ses activités en Allemagne sous le nom d'IMO.

Des plans pour l'agriculture

Il ne laisse planer aucun doute sur les intentions de l'entreprise de jouer un rôle plus actif en Suisse. IMO était jusqu'ici très faible dans notre pays et il veut changer cela. Ecocert, qui a toujours été très proche des paysans, veut aussi appliquer ce principe en Suisse.

Les clients ne seront pas appâtés à coups de prix cassés, souligne Thomazo, qui mise au contraire sur l'étoffement de l'offre, par exemple pour ceux qui veulent exporter: «Nous avons les certifications nécessaires pour tous les marchés d'exportation dans le monde entier.» L'entreprise est aussi en train de développer des services dans le secteur informatique pour alléger le travail des producteurs. «Nous ne voulons pas remplacer bio.inspecta», dit-il pour conclure, «mais croître en permanence, ça oui.»

Adrian Krebs

Et qui contrôle les contrôleurs?

L'autorisation officielle des organismes d'inspection et de certification dépend du Service d'accréditation suisse (SAS) qui fait partie du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Deux sociétés sont accréditées pour l'inspection et la certification dans le secteur de l'agriculture bio (c.-à-d. au niveau de la production), bio.inspecta et Bio Test Agro (BTA). Pour la transformation, il y a bio.inspecta, BTA (seulement pour les petites entreprises), IMO qui vient d'être rachetée par Ecocert et la société ProCert Safety.

Selon les règles du SAS, les organismes d'inspection et de certification du secteur sont généralement expertisés une fois par année. Cette vérification comprend une visite des locaux de l'entreprise et le suivi de contrôleurs dans leurs tournées. Et le SAS est à son tour soumis à un contrôle périodique effectué par des organismes d'accréditation étrangers. Cette dernière procédure est appelée «évaluation par les pairs». Le résultat de cette surveillance mutuelle est la garantie que les certificats bio établis par les organismes de contrôle sont

reconnus mutuellement. Cette activité est coordonnée en Europe par l'EA (European cooperation for Accreditation) et au niveau mondial par l'organisation faïtière IAF (International Accreditation Forum). Si on se base sur le champ d'accréditation de SAS pour IMO, rien ne devrait entraver une éventuelle extension des activités de contrôle d'IMO au niveau de la production agricole puisque la firme dispose déjà de l'autorisation nécessaire. akr

«Nous n'avons pas peur d'une nouvelle concurrence»

C'est donc en vain que bio.inspecta aura tenté de reprendre sa concurrente IMOswiss pour renforcer sa position sur le marché étranger. Au lieu de cela c'est une nouvelle concurrence qui apparaît avec l'entrée en scène du groupe français Ecocert. Le directeur de bio.inspecta Ueli Steiner ne semble pas craindre ce concurrent inattendu. Le bioactualités a discuté avec lui de l'échec des négociations avec IMOswiss et des perspectives d'avenir de son entreprise.

bioactualités: bio.inspecta était en négociation avec IMOswiss, mais c'est Ecocert qui a remporté l'adjudication. Qu'est-ce qui est allé de travers?

Ueli Steiner: Il est finalement apparu qu'on ne voulait pas d'une reprise par bio.inspecta.

Affaire d'argent?

On ne peut pas dire ça comme ça puisque nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout des négociations. Il est aussi possible que de vieilles animosités aient provoqué la rupture des négociations.

IMO avait apparemment des problèmes financiers, le saviez-vous avant de faire votre offre?

Oui, on connaissait globalement la situation dès le début.

Avez-vous été surpris d'être jeté par-dessus bord?

Oui. Nous voulions vraiment conserver IMO en tant qu'entreprise et employeur, mais aussi continuer de développer l'œuvre de vie de Rainer Bächli. Nous apprécions le travail de développement qui a été effectué, donc nous sommes aussi entrés dans les négociations avec des pré-occupations éthiques.

Cette reprise aurait-elle aussi dû vous permettre de renforcer la position de bio.inspecta à l'étranger?

Oui, car il est de plus en plus important d'être présents dans de nombreux pays si on veut faire des contrôles internationaux, et cela aurait certainement été une chance pour nous. Mais il n'est pas vrai que nous cherchions à tout prix un développement international.

Vous attendez-vous à une nouvelle progression du marché en Suisse, ou bio.inspecta devra-t-elle se développer autrement?

Je m'attends à une nouvelle progression

du marché en Suisse puisque la demande pour les produits sains et les méthodes durables de production n'a pas fini de progresser. Nous sommes cependant aussi prêts à développer dès maintenant de nouveaux secteurs comme p. ex. la pisciculture durable ou la fabrication des textiles et des cosmétiques, où nous faisons déjà des contrôles.

Qu'est-ce que l'arrivée d'Ecocert va changer sur le marché suisse du contrôle et de la certification?

Pas grand-chose. Nous avons l'habitude d'avoir des concurrents. IMO était déjà un concurrent et il a changé de propriétaire, mais je ne crois pas que ça va changer beaucoup de choses.

IMO ne travaillait que dans le secteur de la transformation. Vous n'aviez donc jusqu'ici qu'un seul relativement petit concurrent, BTA. N'avez-vous pas peur qu'Ecocert vous dispute la vedette pour le marché du secteur de l'agriculture?

Non. BTA est déjà un concurrent tout à fait compétent. Cela ne fait d'ailleurs pas de sens que d'autres sociétés se lancent sur ce marché. On n'a pas besoin de plus de deux organismes de contrôle pour s'occuper des 6000 paysans bio de Suisse.



Ueli Steiner, directeur de bio.inspecta: «On n'a pas besoin de plus de deux organismes de contrôle pour s'occuper des quelque 6000 paysans bio de Suisse.»

Ecocert a la réputation d'être une entreprise de contrôle et de certification bon marché. Les paysans préféreront-ils des offres plus avantageuses?

Je ne connais pas Ecocert comme bon marché. Je sais que c'est un très bon organisme de contrôle et de certification, et on verra bien s'il peut vraiment faire des offres meilleur marché. Je crois cependant que nos clients apprécient beaucoup nos services et qu'ils sont prêts à continuer de nous payer les prix équitables que nous n'avons pas augmentés depuis des années.

Interview: Adrian Krebs

Bio Test Agro n'a pas peur pour sa niche

À part le leader du marché bio.inspecta, il y a à Münsingen la société Bio Test Agro (BTA), jusqu'ici la seule autre entreprise certifiée pour le contrôle des paysans bio. Avec un peu moins de 1400 fermes contrôlées, BTA peut revendiquer un bon 20 pour cent de parts de marché. Le directeur de BTA Stefan Bühler ne pense pas que sa société soit menacée par l'entrée en scène d'Ecocert. Il place ses espoirs dans la fidélisation des clients et l'attractivité de la structure tarifaire. «Vu que

les contrôleurs ne travaillent qu'à temps partiel pour BTA et ont des fermes à côté, nous pouvons proposer des tarifs relativement avantageux et un service très proche de la pratique», dit Bühler. Dans le secteur de la transformation, où elle est déjà aujourd'hui en concurrence avec IMO (ainsi qu'avec bio.inspecta et ProCert), BTA s'est spécialisée sur une niche d'une petite centaine de transformateurs et d'importateurs artisanaux que Bühler ne pense pas être en danger. akr